

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. MÉKINAC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-  
MÉKINAC

Procès-verbal **de la séance ordinaire du Conseil** de la  
Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la  
salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce  
deuxième jour de septembre 2015 (02/09/2015) à compter de 19  
heures et à laquelle sont présents les membres du conseil  
suivants :

M. Robert Doucet                      M. Robert Tessier  
Mme Michelle Bouchard              Mme Marjolaine Guérin

Sont absents : Mme Marlène Doucet  
M. Jean-François Cossette

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy  
Dessureault, maire. Mme Sylvie Genois, secrétaire-trésorière, est  
aussi présente.

**Résolution 2015-09-137** Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé M. Robert Doucet  
appuyé par M. Robert Tessier  
et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 05 août  
2015
4. Ratifications des décisions du comité de gestion du camping
5. Présentation des comptes
6. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment –  
Permis
7. Gala reconnaissance des entreprises - Coup de cœur des  
municipalités
8. Travaux de voirie et d'aqueduc
9. Débroussaillage le long des rues
10. Rapport annuel 2013 sur la gestion de l'eau potable
11. Nommer un conseiller responsable au contrat de  
dénivellement.
12. Demande de soumission pour déneigement
13. Dernier avis aux propriétaires de roulotte
14. Varia : -
15. Période des questions
16. Levée de l'assemblée

-Adoptée-

**Résolution 2015-09-138** Adoption du procès-verbal de la  
séance ordinaire du 05 août 2015.

Il est proposé Mme Marjolaine Guérin  
appuyé par Mme Michelle Bouchard  
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 05  
août 2015 tel que rédigé.

-Adoptée-

**Résolution 2015-09-139** Ratifications des décisions du comité de gestion du camping

Il est proposé par Mme Michelle Bouchard appuyé par M. Robert Tessier et résolu d'adopter les procès-verbaux du comité de gestion du camping du 26 juin 2015 et du 17 août 2015.

-Adoptée-

**Résolution 2015-09-140** Présentation des comptes

Attendu que pour l'approbation des comptes à payer du mois d'août 2015 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac ont reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période;

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin appuyé par Mme Michelle Bouchard et résolu

- que des comptes au montant 77 651.73 \$ soient acceptés et payés.

Je soussigné, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires au paiement des comptes au montant de 77 651.73 \$ en date du 02 septembre 2015.

Sylvie Genois, secrétaire-trésorière

-Adoptée-

**Résolution 2015-09-141** Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis

Il est proposé par M. Robert Doucet appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois d'août 2015.

-Adoptée-

**Résolution 2015-09-142** Gala reconnaissance des entreprises – Coup de cœur des municipalités

**ATTENDU** l'organisation annuelle par la Chambre de Commerce de Mékinac, d'une soirée Gala Reconnaissance qui se tiendra le 20 novembre 2015 pour les entreprises de la région;

**ATTENDU** que chaque Municipalité veut souligner les efforts d'une entreprise œuvrant sur son territoire;

Il est proposé par Mme Michelle Bouchard appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu ce qui suit :

- de présenter Entreprise Ghislain Mongrain Inc distributeur officiel de Quais Prestige Mauricie l'entreprise coup de cœur de la Municipalité lors du gala Reconnaissance;

- d'autoriser le paiement de 100 \$ représentant le coût du cadre remis au lauréat ainsi que le coût des repas (100 \$ du couvert) de l'entreprise invitée et de deux (2) représentants de la municipalité.

-Adoptée-

**Résolution 2015-09-143** Travaux de voirie et d'aqueduc

Il est proposé par M. Robert Doucet  
appuyé par Mme Michelle Bouchard  
et résolu d'autoriser les travaux suivants :

- excaver et isoler les entrées de service au 2220 et du 2300 Route Ducharme. (C'est travaux sont à réaliser, car leurs entrées de service ont gelées à l'hiver 2013/2014). La location de feux de circulation automatique sera nécessaire car l'excavation à réaliser empiète sur la chaussée. Ces travaux seront jumelés aux travaux à réaliser au 2190 Route Ducharme;
- changer l'entrée de service 2190 Route Ducharme (la tige est cassée et la valve est inopérante);
- changer la B.F. # 27 (face à la Salle Anna Nobert);
- chemin du Domaine des Foins, ajout d'un ponceau de 18 pouces et creusage de 50 pieds de longueur.

-Adoptée-

**Résolution 2015-09-144** Débroussaillage le long des rues

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin  
appuyé par Mme Michelle Bouchard  
et résolu d'autoriser Les Entreprises Ghislain Mongrain Inc à effectuer ces travaux aux endroits suivants : rue Principale, Chemin Val Mékinac, Chemin du Domaine des Foins, rue Mongrain et stationnement face au Parc du Moulin.

-Adoptée-

**Résolution 2015-09-145** Rapport annuel 2013 sur la gestion de l'eau potable.

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin  
appuyé par M. Robert Doucet  
et résolu d'accepter le dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2013.

-Adoptée-

**Résolution 2015-09-146** Nommer un conseiller responsable au contrat de déneigement

Il est proposé par Mme Michelle Bouchard  
appuyé par Mme Marjolaine Guérin  
et résolu ce qui suit :

- nommer le conseiller M. Robert Doucet responsable au contrat de déneigement.

-Adoptée-

**Résolution 2015-09-147** Demande de soumission pour déneigement.

**ATTENDU** que la Municipalité doit demander des soumissions pour les trois (3) prochaines années concernant le déneigement; **ATTENDU** que trois (3) devis sont préparés pour les invitations à soumissionner soit un devis pour le déneigement et l'entretien des rues et le déneigement des bornes fontaines et d'irrigation, un deuxième pour le déneigement du Chemin du Domaine de la Colonie et un troisième pour le déneigement des entrées principales, des stationnements, des accès aux puits et bornes sèches.

Il est proposé par M. Robert Doucet appuyé par M. Robert Tessier et résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à procéder par invitation auprès de deux (2) entrepreneurs, soit Les Foresteries S.N. Doucet Inc et Entreprise Ghislain Mongrain Inc.

-Adoptée-

**Résolution 2015-09-148** Dernier avis aux propriétaires de roulotte

**ATTENDU** le non-respect de citoyens face à la réglementation concernant les roulottes sur leur terrain;

**ATTENDU** qu'un avis de retrait a été transmis par lettre recommandée aux contribuables qui sont en infractions selon le règlement d'urbanisme de la municipalité. (Résolution 2015-04-052)

Il est proposé par M. Robert Doucet appuyé par Mme Michelle Bouchard et résolu ce qui suit :

- d'autoriser l'inspecteur en bâtiment et environnement de faire parvenir une lettre recommandée à tous les contribuables propriétaires de roulotte qui sont en infractions de retirer leur roulotte au plus tard le 15 octobre 2015.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Marjolaine Guérin appuyé par Mme Michelle Bouchard. Il est 19 heures 27.

---

Guy Dessureault, maire

---

Sylvie Genois  
Secrétaire-trésorière